

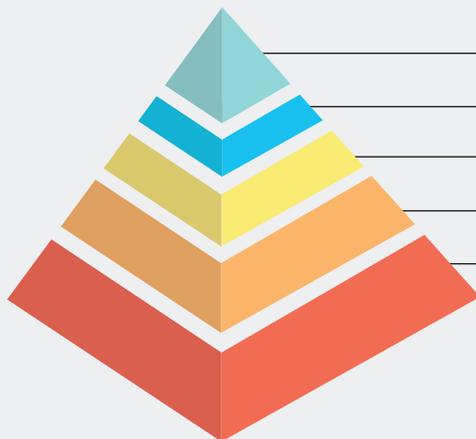


# PLAN D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE

## OBJECTIFS ET FINALITÉS DU PLAN D'ACCÉLÉRATION INDUSTRIELLE

Approche basée sur la mise en place d'écosystèmes performants, le Plan d'Accélération Industrielle (PAI) a été mis en place en 2014 afin de consolider la productivité des entreprises et de garantir une intégration des chaînes de valeur.

### LES FINALITÉS DU PAI



- Augmenter la part de l'industrie dans le PIB
- Dynamiser la capacité d'exportation et inverser la balance commerciale
- Accroître la capacité d'absorption des nouveaux actifs
- Amplifier la productivité par un appui industriel ciblé
- Améliorer les capacités d'accueil des investisseurs

### LES OBJECTIFS DU PAI

La stratégie industrielle mise en place en 2014 a assigné au secteur, des objectifs en termes de création d'emplois et de contribution au PIB :



**500.000**

Créations d'emplois  
dans le secteur dont la  
moitié provenant des IDE  
et l'autre moitié du tissu  
industriel national



**23%**

Du PIB national  
correspond à la part  
industrielle

## LES MESURES DU PAI

Le déploiement de 10 mesures regroupées en 3 clauses ont accompagné la stratégie du PAI :



Après 6 années de déploiement de la stratégie d'accélération industrielle, le Maroc se prépare à clôturer la première phase du PAI et entamer la deuxième phase de ce plan qui s'étendra entre 2021 et 2025.

## QUEL BILAN À FIN 2019 ?

### AUTOMOBILE

- Capacité de production en hausse
- 8 Ecosystèmes créés
- 117.000 emplois à fin 2018
- Un Chiffre d'affaires à l'export de 72 milliards de Dirhams en 2018

### AGROALIMENTAIRE

780 emplois directs créés

### AÉRONAUTIQUE

- Chiffre d'affaires en hausse de 20% par an (19 milliards Dirhams)
- 17.000 nouveaux emplois en 2019
- 142 investissements étrangers

### ENERGIES RENOUVELABLES

Intégration industrielle de 32%

### TEXTILE

- 15% des exportations industrielles marocaines
- 185.000 emplois créés
- 15 projets pour un total de 232 millions dirhams d'investissement

### PHOSPHATES

74 milliards Dirhams d'investissement (2014-2019)

## LA 2ÈME GÉNÉRATION DU PAI

Ayant pour principale finalité de consolider les acquis accomplis dans le cadre de la 1ère phase du plan et de les généraliser à toutes les régions du Royaume, la deuxième génération du Plan d'Accélération Industrielle (2021-2025) prévoit :

- 01 Consolider le développement industriel à l'échelle nationale en créant de nouveaux secteurs
- 02 Déployer des mesures pour encourager la recherche et l'innovation
- 03 Promouvoir les capacités technologiques
- 04 Soutenir l'adoption de modes de production innovants pour une industrie 4.0
- 05 Garantir la préservation des ressources naturelles au Maroc

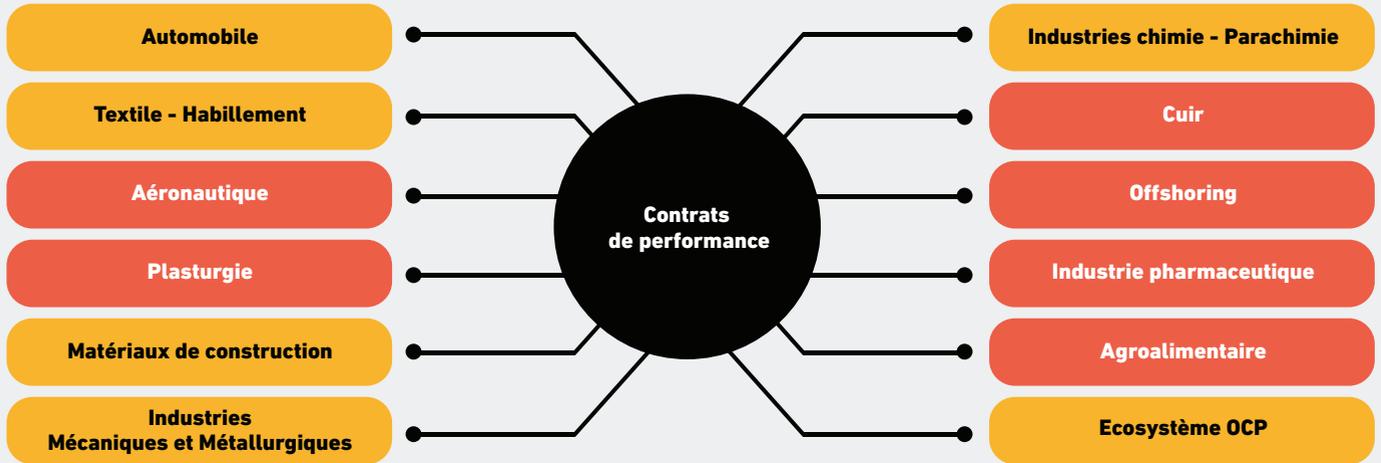
## SECTEURS ET FILIÈRES CONCERNÉS : CARACTÉRISATION DES ÉCOSYSTÈMES MIS EN PLACE

Dans le cadre de la stratégie d'accélération industrielle, l'industrie a connu une réorganisation autour de 54 écosystèmes, en nouant des partenariats avec 32 associations professionnelles et universités.

12 secteurs industriels à fort potentiel ont été ciblés par le PAI et ont fait l'objet d'écosystèmes :



54 écosystèmes instaurés issus de 12 secteurs industriels à fort potentiel :



## AVANTAGES CONSENTIS PAR L'ETAT ET ENGAGEMENTS DES ENTREPRISES

### PARMI LES ENGAGEMENTS DE L'ETAT DANS LE CADRE DES CONTRATS DE PERFORMANCE ET ÉCOSYSTÈMES INDUSTRIELS, NOUS RETROUVONS :

Création d'un cadre incitatif au développement des acteurs des écosystèmes.



Mise à disposition de financement sous forme de prime à l'investissement matériel/immatériel allant de 10% à 30% du montant de l'investissement.

Mise à disposition d'offres immobilières attractives et du foncier locatif à prix intéressant.



Formation du personnel et mise sur le marché de profils formés selon les contrats de performance.

Chaque contrat de performance prévoit des mesures spécifiques dépendamment du secteur/filière. Il peut s'agir de prime relative à l'emploi direct créé, de contribution IR (Ecosystèmes Offshoring), de soutien à la mobilisation de l'expertise technique (Ecosystèmes Cuir), etc...

54 écosystèmes instaurés issus de 12 secteurs industriels à fort potentiel :

Mettre en place les plans d'actions nécessaires pour une augmentation du chiffre d'affaires

1

Assurer la création d'emplois directs additionnels

2

Réaliser des exportations et améliorer la balance commerciale du secteur

4

3

Développer le sourcing local et contribuer à l'augmentation du taux d'intégration industriel local

5

Déployer les efforts nécessaires à l'augmentation de la Valeur Ajoutée Industrielle

**LES FÉDÉRATIONS SECTORIELLES ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES S'ENGAGENT À DÉPLOYER LES MEILLEURES PRATIQUES AFIN DE DRAINER DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR ET PROMOUVOIR LES OFFRES MAROCAINES.**